

## Conseil d'administration ALK du 15.05.2023

Présents: Patrick Obertin, Christine Schmit, Martine Ourth, Georges Freichel, Ferial Talbi, Sébastien Wathelet, Georges Freichel, Anthony Bender (21h00)

Skype: Carmen Glod,

SLKS: Sonja Schwammberger,

Excusé : Mady Pelzer

### 1) Bienvenue

### 2) Approbation de l'ordre du jour

### 3) Approbation du rapport du C.A. du 17/04/2023

GF a contacté M. Macedo pour l'auditoire BGL pour un jeudi soir au mois de mars 2024.

PO demandera des nouvelles en ce qui concerne la rééducation périnéale kiné vs. sage-femmes.

**A mettre sur l'ordre du jour pour CA/CNS en juin.**

### 4) Relations autorités, CNS et autres : réunion CNS AMMD 12/5 ; MISA 04/05 ; CNS 25/04

#### Réunion à la CNS 24.04.

Après intervention du ministre de la sécurité sociale C. Haagen, nouvelles négociations sur les pathologies lourdes. Actuellement climat plus tendu car contrainte de temps avant les prochaines élections. Actuellement la réintroduction de la fréquence obligatoire pour les pathologies lourdes est une piste envisagée, afin d'éviter les facturations de 5 séances par semaine et surtout de responsabiliser les médecins prescripteurs.

Le catalogue de pathologies lourdes doit être revu par les médecins, kinés et la CNS.

Eviter l'énumération des différentes maladies car impossible de toutes les citer.

Contrôle ex-post pour la rééducation post-chirurgicale.

Post-chirurgicale reste limité aux opérations concernant l'appareil locomoteur.

#### Réunion CNS – AMMD/CMG (cercle des médecins généralistes) réunion 12.05.2023

PO est intervenu au sujet de l'ordonnance standardisée.

Les changements/adaptations suivants ont été discutés :

- Réintroduction de la fréquence obligatoire pour pathologies lourdes et post-opératoire
- Rajouter l'information de la validité de 30 jours de l'ordonnance
- Type ordonnance : nouveau traitement et prolongation vont être supprimés
- Bilan ZB10 va rester uniquement dans liste de traitement, supprimé dans type d'ordonnance
- Rééducation du tronc vertébrale va être changé en colonne vertébrale

- Ajout de code spécifique pour rééducation vestibulaire-> commission de nomenclature
- Demande de fiche de synthèse va être supprimée
- Ajout de diagnostic à côté des remarques.
- Liste pathologies lourdes : Arthrogrypose L03 va être supprimée et être incluse dans malformation squelettique congénitale grave et invalidante.
- Liste des parties du corps : rajout de la région musculaire avoisinante.

L'AMMD est d'accord avec ces changements de l'ordonnance standardisée.

**Réunion avec les associations de patients 08.06.2023** pour discuter sur le système de pathologies lourdes. (Capat cercle des associations de patients, Association Luxembourg Alzheimer asbl, Multiple Sclérose Lëtzebuerg asbl, ALAN maladies rares Luxembourg asbl)

**Prochaine réunion technique à la CNS 16.05.2023 :**

- Proposer cellule d'évaluation pour pathologies lourdes.
- Aborder sujet de tarif unique.

**Réunion MISA 04.05**

La phase 1 – la transcription de l'ancien règlement en loi – doit être achevée avant le 1 juin 2023.

CS va préparer un courrier par rapport à la nouvelle formulation de l'équivalent du Master.  
PO le transmettra à M. Mertz du MISA encore cette semaine.

Ancienne formulation : un diplôme de master sanctionnant une formation d'enseignement supérieur dans le domaine massage-kinésithérapie d'un total de 300 ECTS au minimum ou d'un titre d'enseignement supérieur de niveau équivalent au grade de master dans le domaine massage-kinésithérapie.

Nouvelle formulation : doit sanctionner une formation de trois cents crédits ECTS et comporter un enseignement théorique et pratique de dix semestres.

PO se mettra également en contact avec Pit Bach de l'OGBL.

**5) Secrétariat Christine : Dossier Bachelor/Master**

CS a eu une réunion avec maître Graff et les chefs de service de kinésithérapie de la FHL le mardi 13.05.

Actuellement on est en attente de la lettre d'engagement pour signature.

Un premier avis par rapport au dossier FHL est prévu pour le 6 juin.

**6) Trésorerie ALK**

PO propose dépôt à terme de 50.000€ par mois, car actuellement taux d'intérêt avantageux.

CS remarque que l'ALK est une asbl et qu'elle préfère que cette décision soit prise par les membres lors de l'assemblée générale.

CS constate également que ceci va considérablement compliquer la tenue des comptes. Dit ne plus être en mesure de gérer le bilan de trésorerie à ce moment.

CA décide de plutôt faire un dépôt à terme fixe pour 6 mois comme déjà fait en 2022 :

Bloquer 400 000€ pour 6 mois.

PO va contacter responsable de la BGL.

CS contactera Gilles Hendel secrétaire SLKS par rapport aux cotisations ALK-SLKS.

## **7) Secrétariat Martine : soirée questions-propositions**

+/- 40 participants.

Réunion semblait être un succès. Feedback positifs.

Rapport a été mis sur le site de l'ALK.

## **8) Site internet et réseaux sociaux**

MO va prévenir A-SC quand il y aura de nouveaux documents mis sur le site de l'ALK. A-SC va faire une publication sur fb pour attirer l'attention des membres.

## **9) WP et autres news internationales**

CG a participé à 3 réunions pour préparation le congrès de la WP. 3 autres réunions sont encore prévues pour le GM.

Lors du congrès de la WP un changement de la constitution est prévu, enlevant le pouvoir d'auto-gérance des différentes régions. La région européenne s'oppose à ce projet mais il faut avoir une majorité de 75%.

Les T-shirts ALK ont été payés et peuvent être enlevés à Frisange. MO va y passer.

## **10) Formations continues**

Raisonnement clinique sur colonne cervicale: seulement 8-9 participants. Le formateur a fait un geste commercial de son côté.

Sexologie et périnée: uniquement 6 inscrits jusqu'à présent. A voir avec la formatrice si ça reste rentable.

SW dit qu'il y a de plus en plus d'annulations récemment. Non seulement chez l'ALK mais également chez d'autres entreprises comme Luxthema. Tendance générale après pandémie?

Rééducation vestibulaire ainsi que rééducation mandibulaire en langue allemande prévues pour 2024.

## **11) GIS**

4.05 réunion du GIS rééducation de la main a eu lieu.

6.06 réunion GIS oncologie.

## **12) Sponsors**

M. Macedo de la BGL a confirmé la mise à disposition de l'auditoire pour l'AG. Reste à fixer une date exacte.

**L'Attestation de la responsabilité civile professionnelle** (RCP) de la Baloise sera toujours envoyée en version papier, à l'adresse professionnelle que les membres ont indiqué sur leur compte.

## **13) Divers : wordline, physiopedia , ...,**

Physiopedia : AB a négocié une offre pour les membres de l'ALK. 120€ au lieu de 170€. Une Newsletter a été envoyé à ce sujet.